



Approbation du projet de plan de continuation par les créanciers

Grenoble, le 30 juin 2025 – 18h45 - Mare Nostrum, expert des Ressources Humaines pour les PME/ETI, annonce que son plan de continuation¹ a été approuvé à une large majorité par les créanciers, répartis par classes de parties affectées.

Les votes des créanciers, répartis en 14 classes de parties affectées, se sont déroulés du 16 au 26 juin inclus. Le résultat des votes fait ressortir une forte mobilisation des créanciers de Mare Nostrum avec **10 classes sur 14** qui se sont prononcées en faveur du plan de continuation.

Ce résultat très favorable démontre la qualité du plan de redressement proposé par Mare Nostrum et la volonté de l'ensemble des créanciers de soutenir la Société dans ses développements futurs.

« Je suis touché par le soutien exprimé par nos créanciers. Cette approbation est bien plus qu'une validation d'un plan : c'est une marque de confiance dans le chemin que nous avons engagé. Cette première victoire récompense également le travail et la mobilisation sans faille de nos équipes, l'accompagnement engagé et professionnel de nos conseils et bien sûr la confiance de nos clients, intérimaires stagiaires et autres partenaires tout au long de cette période complexe. Cela nous donne l'énergie et la responsabilité d'aller de l'avant, avec lucidité et engagement, au service de tous ceux qui croient en Mare Nostrum. » a déclaré Nicolas Cuynat, PDG de Mare Nostrum.

Le Groupe rappelle que la Banque Thémis a renouvelé, à compter du 1^{er} juillet 2025 pour une période de douze mois, les garanties financières pour l'ensemble de ses filiales de Travail Temporaire, dans le cadre de l'obligation légale de cautionnement de ses activités réglementées.

Fort de ce soutien, Mare Nostrum présentera son plan de redressement au Tribunal de commerce de Grenoble lors d'une audience d'examen prévue le 15 juillet 2025. Le Groupe communiquera la décision du Tribunal dès que le délibéré sera rendu.

A propos de Mare Nostrum :

Depuis près de 20 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement et la formation. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarques dédiée aux PME/ETI. Mare Nostrum est éligible au dispositif PEA-PME. FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR.

www.mare-nostrum.eu



¹ Communiqué de presse du 30 mai 2025



Contacts :



Investisseurs

Nicolas Cuynat

Tél : +33 (0)4 38 12 33 50

investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Solène Kennis

Tél : +33 (0)1 75 77 54 68

marenostrum@aelium.fr

Annexes :

Tableau – Synthèse des résultats du vote des classes de parties affectées
sur le projet de plan de continuation

Classe	Nom de la classe de parties affectées	Montant total retenu des créances	Taux de participation	Vote POUR
1	Privilège du trésor	2 797 992,72 €	100 %	0,01 %
2	Privilège des caisses sociales	27 954,33 €	53,56 %	100 %
3	Dettes bancaires nanties sur AT Patrimoine	4 766 817,99 €	100 %	100 %
4	Dettes bancaires nantis sur Altros	374 412,03 €	100 %	100 %
5	Dettes bancaires nantis sur les titres de la filiale Trident	76 202,28 €	100 %	100 %
6	Privilège du bailleur	19 697,66 €	17,23 %	100 %
7	Privilège des frais de justice	2 340,00 €	100 %	100 %
8	Dettes bancaires chirographaires	14 803 768,11 €	99,98 %	62,51 %
9	Créanciers chirographaires autres hors groupe	1 181 507,54 €	23,70 %	97,53 %
10	Dettes envers les sociétés du groupe en liquidation judiciaire	7 202 521,87 €	99,96 %	0 %
11	Dettes envers le groupe AT Patrimoine	1 014 115,30 €	100 %	100 %
12	Dettes intra-groupe	10 709 193,59 €	99,69 %	100 %
13	Dettes obligataires	1 488 777 €	100 %	0 %
14	Créances éventuelles	38 €	23,68 %	88,89 %

